



Retrouvons l'envie de vivre ensemble !

## Dans ce numéro

- Message du maire
- Communication
- Réseau Internet
- Conseil communautaire
- Travaux
- Le point sur la plateforme logistique
- Renouvellement des baux de chasse
- Arrêt de bus scolaire « Les Vignes »
- Repas des aînés 2014
- Noël des enfants
- Association des Amis de l'Eglise de Saint-Nabor
- Le Téléthon à Coincy
- Vie associative
- Etat civil
- Informations pratiques
- Bien vivre ensemble
- Informations sur les réseaux téléphoniques et Internet

## Message du maire

En avril 2014 le nouveau conseil municipal se mettait en place. C'est une mandature dans un contexte difficile, mais néanmoins un défi passionnant.

Notre village n'est plus tout à fait rural, notre environnement paysager est transformé, le développement de la zone dite artisanale se fait au détriment des espaces naturels et agricoles, l'urbanisation est en marche. D'ailleurs certains nous qualifient de rurbains et non de ruraux.

L'année 2015 verra de profonds bouleversements avec le redécoupage du territoire tant national que régional (cantons), des transformations locales avec la Communauté de Communes du Pays de Pange et le Comogyre appelés à une évolution certaine, mal définie pour l'instant.

Autre défi, une réalité économique qui fait que l'Etat, mais aussi les instances régionales, diminuent les dotations et les subventions. Les charges fixes ne diminuent pas : il faut essayer de faire plus et mieux avec moins de financement. Nous devons être attentifs à notre budget et réduire l'impact des prêts et lignes de trésorerie en cours.

Notre volonté est intacte, notre message « Retrouvons l'envie de vivre ensemble ! » reste une priorité. Pour cela, nous avons besoin de votre participation dans la concertation et de votre soutien.

La fin d'année est là, période de fêtes, de retrouvailles familiales, amicales, en toute convivialité. Avec l'équipe municipale, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, avec une pensée toute particulière pour ceux qui seront exclus, pour des raisons diverses, des moments de joie et de partage.

Je vous donne rendez-vous à la mairie le **dimanche 4 janvier à 11h30** pour la cérémonie des vœux.

Le maire, **Michel HERENCIA**

## Communication

Rappel : Une boîte mail est dédiée à la communication avec les villageois. Vous pouvez l'utiliser pour toute question ou suggestion d'actions dans le village. Tout message envoyé vous inscrira automatiquement à la liste de diffusion des messages d'information de la mairie (sauf avis contraire de votre part).

[Communication.Mairie.Coincy@outlook.com](mailto:Communication.Mairie.Coincy@outlook.com)

Le site Internet de la Mairie de Coincy est aussi à votre disposition pour accéder directement aux publications et informations utiles. N'hésitez pas à le consulter et à nous suggérer des améliorations ou des rubriques à ajouter.

<http://mairie-de-coincy.e-monsite.com>

[Site Internet de Coincy](http://mairie-de-coincy.e-monsite.com)

## Réseau Internet

Suite à notre sondage réalisé depuis septembre, 32 villageois ont fait état de problèmes de réception de téléphone (12 personnes) ou d'Internet (27 personnes). Cela nous a permis de demander un entretien avec un responsable d'Orange qui a eu lieu le 24 novembre. Le compte-rendu de cet entretien est joint à ce bulletin (voir page 5) afin que chacun puisse avoir l'ensemble des éléments techniques.

## Conseil communautaire

Les récentes décisions nationales de regroupement des collectivités territoriales vont modifier nos régions et nos cantons. Le 20 août 2014, la communauté de communes du pays de Pange (CCPP) est passée de 17 à 18 communes en intégrant Villiers-Stoncourt. Ceci a modifié radicalement la composition du conseil communautaire car, en cas de modification de périmètre, une nouvelle loi impose que la répartition des sièges des conseillers communautaires redevienne strictement proportionnelle à la population de chaque commune (ce qui n'était pas le cas jusqu'à mi-2014). Ainsi, la CCPP va passer de 40 à 33 conseillers, et 12 villages (dont Coincy) n'auront dorénavant plus qu'un seul conseiller communautaire au lieu de deux précédemment.

## Travaux



Le conseil municipal associé aux habitants de Coincy, remercie le Conseil Général de la Moselle, son Président Monsieur Patrick WEITEN, et le Conseiller Général du Canton de Pange, Monsieur Bernard HERTZOG, pour la subvention qu'ils ont accordée en janvier 2014 dans le cadre du PACTE II, d'un montant total de 66 644 €, dont 53 603 € de dotation garantie et 13 041 € d'enveloppe du conseiller général, pour l'enfouissement des réseaux secs de la rue Principale et la réalisation du mini-giratoire (accès par la rue d'Aubigny) du village de Coincy. Le montant total des travaux entrepris début 2014 s'élevait à 343 912,26 € HT. Sans cette subvention, les travaux n'auraient pu se faire.

Des travaux de réparation des sols et des filets de protection en hauteur ont aussi été réalisés au City Stade pour améliorer la sécurité et le confort d'utilisation des jeunes usagers de Coincy. Le jeu pour les plus petits situé près du ruisseau a aussi été refait à neuf et sera prochainement remis en place.

## Le point sur la plateforme LIDL



L'arrêté préfectoral du 11 février 2014 faisant suite à l'action de l'association AGIPECE autorise la société LIDL à exploiter sa plate-forme logistique, sous réserve de respecter certaines prescriptions, entre autres (Article 2.4.3) : « Un merlon de terre engazonné est mis en place au sein ou à proximité du site, dès la phase de chantier, de sorte à éviter un visuel direct depuis le village de COINCY. En complément, des arbres à hautes tiges complétés d'une haie arbustive sont implantés le long de la clôture située au Sud du site. Les arbres ont une hauteur minimale de 5 mètres au moment de leur plantation ».

La société LIDL n'ayant pas respecté cette prescription, nos rencontres avec ses représentants n'ayant pas abouti, nous avons dû faire de nouveau appel au Préfet et à la DREAL.

Le 29 septembre, le Préfet a publié un nouvel arrêté mettant en demeure la Société LIDL de respecter cette prescription du premier arrêté dans les 2 mois. Des poursuites pénales pourraient être engagées. Il pourrait être pris à l'encontre de l'exploitant des sanctions prévues au code de l'environnement.

Le 14 Novembre Lidl nous a adressé un courrier précisant la hauteur de 3 merlons in-situ : un de 1,80 mètres, un de 4,20 mètres et un de 6,20 mètres. Autant dire que le visuel direct ne sera pas évité même si des arbres sont plantés.

Un merlon conséquent ou autre dispositif serait plus efficace pour « éviter un visuel direct depuis le village de Coincy » et permettrait parallèlement d'anticiper sur les futures nuisances sonores.

## Renouvellement des baux de chasse

Dans le cadre du renouvellement des baux de chasse communaux pour la période 2015-2024 en application du droit local, et après un important travail administratif, nous avons constitué un dossier d'appel d'offre consultable dès à présent en mairie.

### Arrêt de bus scolaire "Les Vignes"

Un nouvel arrêt de bus scolaire a été matérialisé rue des Vignes afin d'améliorer la sécurité des usagers.

L'arrêt de bus au niveau du lavoir reste réservé à la ligne TIM.



## Repas des aînés 2014



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le maire et l'équipe municipale ont eu le plaisir de convier les aînés du village au repas de fin d'année, avec animation musicale, le dimanche 30 novembre 2014, au Restaurant de la Grange aux Ormes. Un beau moment de convivialité en avant-goût des fêtes de fin d'année.

## Noël des enfants



Le 7 décembre les enfants de Coincy étaient conviés en mairie pour élaborer les décorations du village. Certains ont aussi eu la joie de se joindre aux enfants d'Ogy pour rencontrer le Père Noël le samedi 13 décembre à la salle des fêtes d'Ogy. En attendant sa venue, la troupe de cirque CIRC'ONFÉRENCE a démontré ses talents devant les enfants ravis et émerveillés. Le tout s'est conclu par une entrevue particulière avec le Père Noël et un goûter.

## Association des Amis de l'Eglise de Saint-Nabor



À la Pentecôte 2013, est née la nouvelle association des Amis de l'Eglise de Saint-Nabor à Coincy pour permettre de conserver et réhabiliter le site. Lors de l'AG du 27 septembre 2014, les discussions ont principalement porté sur l'entretien de l'église et les prochaines manifestations à organiser dans ce lieu chargé d'histoire. La prochaine AG est fixée au week-end des journées du patrimoine, le samedi 19 septembre 2015.

Renseignements : 03 87 18 81 68

[https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise\\_Saint-Nabor\\_de\\_Colombey](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Nabor_de_Colombey)

## Le Téléthon à Coincy

Lors du Téléthon 2014 le 5 décembre, les anciens téléphones portables et les dons des villageois ont été remis au comité organisateur. Les coureurs venant de Fameck, Talange et Metz ont apprécié les gâteaux, boissons chaudes et la soupe au potiron préparés en signe de solidarité à cette action.



## Vie associative

Le dossier concernant la régularisation de la salle communale de Coincy a reçu un avis favorable de la commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie le jeudi 20 novembre 2014. Notre salle communale, Etablissement Recevant du Public (ERP), est maintenant classée en 5<sup>ème</sup> catégorie pour des activités L et W (salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple).

La rénovation complète de cette salle a été réalisée par l'équipe communale. Après un travail de mise aux normes électriques, nous disposons d'une salle conforme et rénovée, et pouvons l'ouvrir à différentes activités.

Plusieurs animations sont à l'étude :

- Club jeux de cartes et de société.
- Atelier couture et relooking de vêtements.
- Initiation et perfectionnement aux logiciels photo numérique.
- Création d'une bibliothèque à partir des dons de livres des villageois et pouvant profiter à tous.
- Club de conversation anglaise et soutien scolaire.

Si vous êtes intéressés ou si vous avez d'autres idées d'animations, **retrouvons-nous en mairie le samedi 10 janvier à 14h** avec les responsables de clubs afin de décider des jours et horaires des activités 2015.



## Etat civil

Le maire de Coincy a eu le plaisir de procéder au baptême républicain de **Jeanne Nicloux** le 17 août 2014. Bienvenue à Jeanne dans notre République et ses valeurs.

Nous vous faisons part de la naissance à Coincy de **Clément Caudy** le 4 octobre 2014. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village, et adressons nos félicitations aux heureux parents.

En cette fin d'année 2014, nous déplorons les décès de Madame **Josiane Winter** (née Collet) le 1<sup>er</sup> décembre, et de Monsieur **Gérard Winter** le 3 décembre, tous deux âgés de 76 ans.

## Informations pratiques

### Inscriptions sur les listes électorales :

Si vous avez eu 18 ans en 2014, ou si vous êtes un nouvel habitant de Coincy, il est nécessaire de vous inscrire à la mairie **avant fin décembre 2014** afin d'être inscrit sur les listes électorales et pouvoir participer aux différentes élections prévues en 2015.

### Déchetterie :

La déchetterie pour les habitants de Coincy est située à :  
La Petite-Voëvre, Rue de la Mouée, 57070 Metz  
(sur l'Actipôle de Borny).

Ouverture : Lundi et jeudi de 14 h à 18 h 30

Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 18 h 30

Dimanche de 9 h 30 à 12 h 30

Dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture.

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Site Internet : <http://metz.fr/lieux/lieu-3420.php>



## Bien vivre ensemble

Quelques rappels utiles :

(Extraits de l'arrêté communal n°10/2014 du 16 octobre)

- Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit sur la voie publique, notamment des ordures ménagères, papiers, emballages, vidanges, et de laisser les déjections canines susceptibles de souiller le village et de provoquer des chutes. De même, il est interdit de déverser dans les cours d'eau tout produit pouvant dégrader la qualité de l'eau.

- Le brûlage à l'air libre d'ordures ou de déchets verts est strictement interdit dans tout le village, quelle que soit la période de l'année. La déchetterie de l'Actipôle de Borny peut recevoir vos déchets aux horaires indiqués dans le paragraphe « informations pratiques » ci-contre.

- Par temps neigeux, les habitants du village sont tenus de balayer sur une largeur égale à celle d'un trottoir, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, afin d'assurer la sécurité des piétons. Des bacs à sel sont mis à la disposition de tous notamment pour sécuriser les accès en pente.



Mairie de Coincy  
1, place de la mairie  
57530 COINCY  
<http://mairie-de-coincy.e-monsite.com>

Tél. 03 87 76 75 50  
Mail : [Communication.Mairie.Coincy@outlook.com](mailto:Communication.Mairie.Coincy@outlook.com)  
Horaires d'ouverture :  
lundi (14 h à 19 h), mardi et jeudi (8 h à 12 h)

## Informations sur les réseaux téléphoniques et Internet de Coincy

Plusieurs administrés nous ont informés il y a quelques semaines de leurs difficultés à obtenir une ligne téléphonique et surtout une connexion internet.

Nous avons consulté l'ensemble des villageois de Coincy et avons noté que 12 résidents rencontraient des problèmes de ligne téléphonique et 27 résidents des interruptions partielles ou totales de connexion Internet.

Le 24 novembre 2014, nous avons rencontré le Directeur des relations avec les collectivités locales de Moselle de la société Orange.

Il ressort de cet entretien :

- que l'obtention d'une **ligne téléphonique appartient à la catégorie des services publics** et qu'à ce titre la société Orange a reçu une délégation de service. Le nécessaire est donc réalisé pour que chaque demandeur d'une ligne téléphonique filaire soit satisfait,

- que l'obtention d'une **connexion Internet n'appartient pas à la catégorie des services publics** et de ce fait aucune entreprise n'est à même d'assurer à 100% une connexion sur le réseau filaire.

Un demandeur peut donc obtenir une ligne téléphonique filaire sans pour autant avoir une connexion Internet sur celle-ci.

Pour ce qui concerne notre commune, elle est principalement desservie par une armoire technique installée sur la commune de Noisseville. La capacité du câble qui nous relie à cette armoire est actuellement utilisée complètement. Des dispositifs techniques (appelés multiplexeurs) ont dû être installés sur certaines paires de ce câble **pour augmenter ses possibilités téléphoniques** et donner satisfaction aux demandeurs. Ces dispositifs n'ont malheureusement pas la possibilité de passer un flux Internet.



L'arrivée du centre logistique LIDL ne modifiera pas, au dire de notre interlocuteur, ce qui est exposé précédemment. **Ce type de très grosse entreprise a pour habitude de financer une fibre optique, qualifiée de dédiée, qui n'est pas accessible au public.**

Une revue des possibilités techniques pour obtenir Internet a été effectuée :

- Mise en place d'une antenne WIFImax au sein du village pouvant délivrer un débit de 2 Mbit maximum aux frais de la commune. Cette solution qui a été mise en place dans certaines communes demande que cette antenne soit alimentée à partir d'une fibre optique. **Ce n'est pas possible à COINCY.**

- Réalisation d'un réseau haut débit à base de fibre optique. Ce sujet est entre les mains de La Communauté des Communes du Pays de Pange (CCPP). Sa réalisation est très peu probable à court terme, voire dans les prochaines années.

- Emploi du réseau satellitaire permettant à chaque demandeur d'obtenir une connexion Internet par l'intermédiaire d'une antenne satellite et un kit matériel sous réserve de pouvoir installer l'antenne dans la direction appropriée. Cette possibilité peut être réalisée par l'intermédiaire d'un prestataire de service tel que NordNet et permet un débit de transmission élevé de 20Mbits max.

- Contactée, l'UEM n'envisage pas d'étendre son réseau Internet

**En conclusion :** une ligne filaire **téléphonique** doit pouvoir être obtenue par chaque habitant de Coincy. En revanche une connexion **Internet** sur ce support n'est possible que si une vacance intervient dans la capacité globale du câble. Dans l'immédiat, la souscription d'une liaison satellitaire par l'intermédiaire d'un prestataire semble être la solution la plus adéquate pour ceux qui rencontrent des problèmes de réception d'Internet.